

Plan de quartier "En Dorigny"

Commune

Chavannes-près-Renens

Période

2011 - 2017

Maître d'ouvrage

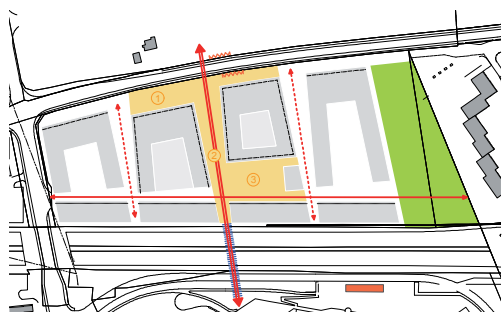
Commune de Chavannes-près-Renens

Programme

Mixte / env. 120'000 m² SPd

Partenaires

Ecoscan, Transitec



Concept d'aménagement



Projet lauréat de passerelle sur l'autoroute
(source : Fruehauf Henry & Viladoms)

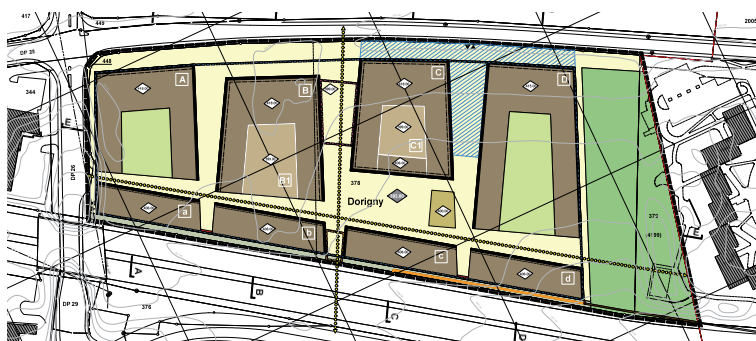


Vue sur le mail principal

Le secteur "En Dorigny" fait partie des sites stratégiques identifiés par le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Etant donné l'importance des programmes en jeu, la commune de Chavannes-près-Renens, le Groupe opérationnel des pôles (GOP) du Canton de Vaud et les responsables du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) ont souhaité mettre en place des études préliminaires en amont de l'élaboration de la planification.

Dès lors, une étude d'opportunité a été organisée entre 2007 et 2008 entre des spécialistes en matière d'environnement, de commerce et de mobilité. Les recommandations issues de cette étude ont permis de définir le cahier des charges de l'étude-test, qui s'est tenue en 2008, afin de vérifier le potentiel du site en termes de densité et d'évaluer sa capacité à accueillir le programme commercial pressenti. Par la suite, un concours à un degré de projet urbanistique et d'espaces publics a été organisé par la commune, le GOP et le SDOL, en collaboration avec le Maître d'ouvrage. Le bureau GEA a été chargé d'organiser ces premières étapes de réflexion.

Le plan de quartier (PQ) "En Dorigny" a dès lors pu être établi pour un programme mixte de 100'000 m² de SPd de bureaux-logements, de 5'000 m² de SPd d'équipements (para-) publics et de 14'400 m² de SPd de commerces. Le projet prévoit également la création d'une passerelle au-dessus de l'autoroute afin de relier le métro et l'Université de Lausanne à de différents espaces publics (esplanade d'accueil, place principale, parc public). Un important travail de coordination a dû être mené avec les spécialistes en charge du rapport d'impact sur l'environnement (stationnement, réaménagements routiers, valeurs écologiques du site, risques environnementaux, etc.).



Plan de détail